



OBJECTIF D'INVESTISSEMENT:

Obtenir des rendements élevés et préserver le capital sur l'horizon.

COMMENTAIRE DE GESTION:

Après un premier trimestre 2023 en retrait, la bourse de Casablanca clôture le mois d'Avril sur une légère note positive à +1.29% pour le MASI à 10 525.22 pts ramenant ainsi la performance YTD à -1.82%. En termes de volumes, le marché a drainé un faible flux transactionnel de 1.3 Mrd MAD en baisse de 50% par rapport au mois précédent. Notons que les valeurs les plus actives du mois sur le marché central sont respectivement LHM et ATW avec un volume respectif de 116 MDH et 194 MDH.

Ce mois a été marqué par l'annonce du dernier chiffre de l'inflation à fin mars qui se situe à 8,2%. Un ralentissement par rapport à fin février où un pic a été atteint à 10,1%. Cette nouvelle a légèrement rassuré les investisseurs après quasiment une année de croissance de l'inflation quasi constante et démontre que le Maroc s'inscrit donc dans une tendance globale de décélération de l'indice des prix comme observé en Europe ou aux Etats Unis.

Par ailleurs, Ce mois a connu également le démarrage des publications des résultats trimestriels. Ainsi, le groupe Maroc Telecom a annoncé une croissance de son chiffre d'affaires consolidé de 3.7% à 9 Md MAD à fin mars 2023 et une hausse de 1.8% de son résultat net ajusté part du groupe à 1.5 Md MAD. Cette amélioration des revenus est largement tirée par la hausse des activités des filiales, en croissance de 7.3%, alors que les revenus enregistrés au Maroc affichent une quasi-stagnation à +0,6%.

Sur le mois d'avril, le FCP Premium Equity Income a enregistré une performance de +1.2% contre +1.29% pour son benchmark le MASI.

Cet écart de performance mensuelle s'explique principalement par la contribution négative des titres LBV, TMA et ATW avec respectivement -9pbs, -11pbs et -41pbs amortie toutefois par la contribution positive de EQD qui est de l'ordre de +28pbs.

La poche Taux a une contribution de +4pbs à cette performance.

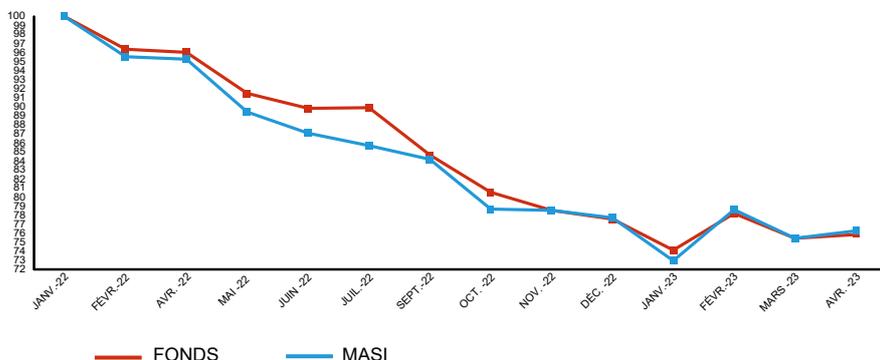
Depuis le début d'année, la performance du fonds est de -2.15% contre -1.82% pour le MASI.

PERFORMANCES %

Pour la période %	1 mois	3 mois	6 mois	1 an glissant
Fonds	0,60%	2,37%	-5,79%	-17,59%
MASI	1,16%	4,52%	-3,00%	-20,08%

Année %	2020	2021	2022	2023
Fonds	-3,82%	17,59%	-16,91%	-2,15%
MASI	-7,27%	18,35%	-19,75%	-1,82%

PERFORMANCES MENSUELLES(Base 100 : 31/01/2022)



GERANT DU FONDS

BMCI ASSET MANAGEMENT

ECHELLE DE RISQUE :

5

HORIZON RECOMMANDE :

3 ans

INDICE DE REFERENCE -NI :

MASI

INDICE DE REFERENCE -GESTION :

MASI

PROFIL DU FONDS :

DYNAMIQUE

CHIFFRES CLE - MAD

VL (28/04/2023)	11 572,37
Max année	11 924,15
Min année	10 897,92
Nombre de parts	7 321,53

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

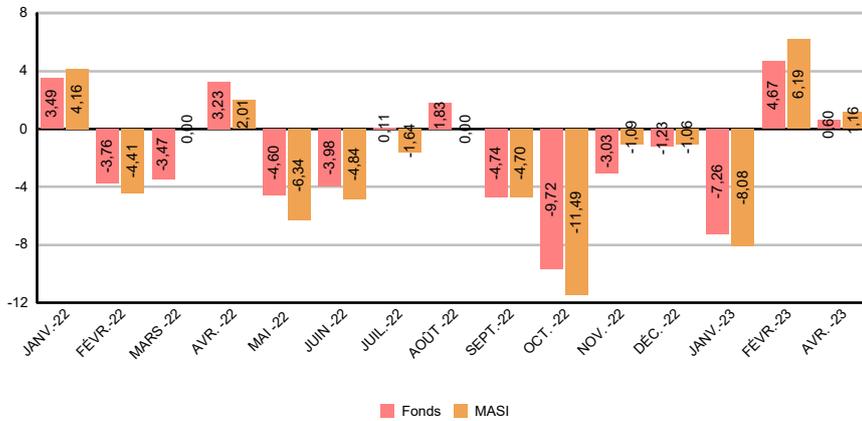
Date de première VL	05/06/2009
Exercice comptable	01/04 au 31/03
Frais de gestion	1,00% H.T
Commission de souscription	0,20%
Commission de rachat	0,10%
Calcul de la VL	Hebdomadaire
Administrateur	BMCI ASSET MANAGEMENT
Banque dépositaire	BMCI

CODES

ISIN MA0000041881



PERFORMANCES MENSUELLES (Unité)



INDICATEURS DE RISQUE (%)

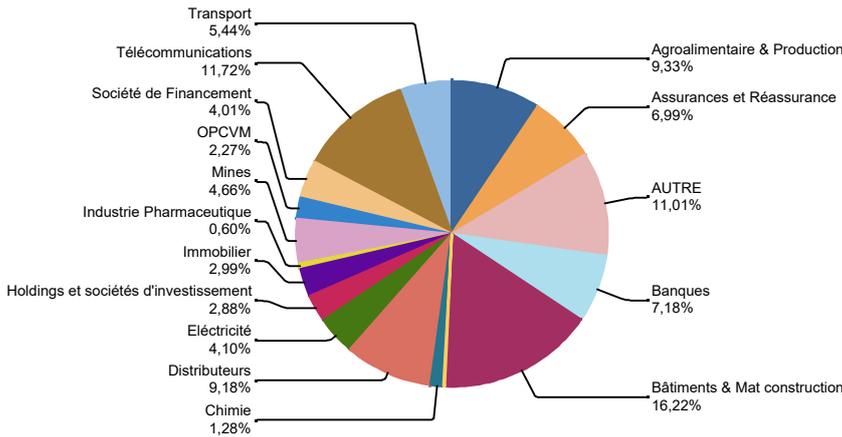
Volatilité du fonds
0,15%

Volatilité Benchmark
0,17%

Tracking Error
0,06%

REPARTITION SECTORIELLE (Unité)

Publication du 31/03/2023



PRINCIPALES POSITIONS (%)

Publication du 31/03/2023

ITISSALAT ALMAGHREB
13,51%

CIMAR
9,08%

LAFARGE HOLCIM MAROC
8,00%

COSUMAR
6,73%

SODEP-MARSA MAROC
5,43%

AVERTISSEMENT

Ce document est établi par BMCI AM société de gestion de portefeuille de droit marocain. Il contient des éléments d'information, des opinions et des données chiffrées que BMCI AM considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou boursier du moment. Ce document est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de perspection. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement quelque nature que ce soit. Ce document vous est fourni sans que nous ayons une connaissance précise de votre profil de risque, qui sera établi à l'occasion d'un test d'adéquation avant tout engagement contractuel avec vous. Avant toute décision d'investissement, vous devez : - lire attentivement la Notice d'information ou la fiche signalétique agréés par l'autorité de tutelle (AMMC) disponibles auprès de BMCI AM - 25.Bd Massira El Khadra, Casablanca- ou des distributeurs commercialisant l'OPCVM.-prendre connaissance des statuts de la SICAV ou du règlement de gestion du FCP et des derniers documents périodiques de l'OPCVM établis par la Société de Gestion, qui sont également à votre disposition auprès de BMCI AM-25.Bd Massira El Khadra, Casablanca- enfin consulter vos propres conseils juridiques, fiscaux, financiers autres pour vous assurer de l'adéquation du produit à votre situation et vos objectifs. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, BMCI AM ne peut donner aucune assurance que l'OPCVM atteindra l'objectif indiqué. La valeur des parts/actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.